

15/11/2023

E2023-004012



Madame Céline TELLIER

Ministre de l'Environnement, de la
Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du
Bien-Être animal
Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR

E-mail : cabin@gov.wallonie.be

Bruxelles, le 15 novembre 2023

Nos réf. : 2023/CD/NF/ThG/js-137-
17210/30679

Votre correspondant : [REDACTED]

E-mail : [REDACTED]

Tél : [REDACTED]

**Objet : Urgent – Impact sur les écoles de la qualité de l’eau en
Wallonie et mesures d’urgence**

Madame la Ministre,
Chère Collègue,

J’ai appris ces derniers jours dans la presse un problème potentiel de pollution lié à la présence de PFAS en quantité élevée dans l’eau distribuée dans différentes localités de Wallonie.

Des réunions de crise semblent être convoquées dans certaines communes, comme c’est le cas à Ronquières où le Bourgmestre a recommandé à sa population de ne plus consommer d’eau du robinet.

Comme vous le savez, de nombreuses écoles utilisent de façon quotidienne de l’eau du robinet au bénéfice de leurs élèves et de leurs membres du personnel. Je me permets dès lors de vous solliciter afin de disposer d’un état des lieux de la situation pour les écoles et de l’analyse d’un éventuel risque spécifique pour ce public.

Par ailleurs, pouvez-vous me dire si un plan de gestion de crise en cas de dépassement des normes a été mis en place et s'il existe, dans ce cadre, un plan de communication systématique vers les usagers incluant les écoles concernées ? Le cas échéant, puis-je vous demander de m'adresser systématiquement copie des éléments qui leur seraient envoyés ?

Je me tiens évidemment à votre disposition si vous estimez que nos services peuvent jouer un rôle de relais de l'information vers les établissements scolaires.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, chère Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Caroline DESIR